

DECLARATION PUBLIQUE DE FORCALQUIER EN COMMUN

V2 – 30 avril 2023

L'ORDRE ET LES DROITS

Le président Macron n'a pas réussi à faire adopter sa réforme des retraites au Parlement : sans majorité, il est passé en force grâce à une disposition anti-démocratique de notre Constitution, le fameux article 49.3.

Une majorité de citoyens a manifesté à plusieurs reprises dans toutes les villes du pays pour faire entendre son refus de cette réforme injuste.

En réponse, la violence utilisée par le ministère de l'Intérieur a atteint un niveau inacceptable. On sait que l'utilisation de la technique de la « nasse » ou les gardes à vue abusives sont totalement inefficaces pour décourager les actions du type « black bloc » et qu'elles visent surtout à effrayer les manifestants pacifiques.

Pire encore, l'utilisation d'armes de guerre, comme les grenades GM2L, tirées en grand nombre à Sainte Soline le 25 mars : plus de 3000 gendarmes ont été mobilisés et, sur l'ordre de leur hiérarchie, ils ont interdit aux secours d'accéder aux manifestants blessés.

Le gouvernement a tenté de détourner l'attention en criminalisant les mouvements écologistes à l'origine de cette manifestation. Le mouvement des Soulèvements de la Terre est menacé de dissolution, et la Ligue des Droits de l'Homme est pointée du doigt pour avoir fourni les preuves de la gestion catastrophique du maintien de l'ordre.

Et tandis que son gouvernement menace, matraque et envoie des grenades, le Président de la République ose appeler à l'apaisement. Lui qui nous annonce en urgence une loi « JO 2024 » promouvant des formes de vidéosurveillance contraires au droit international, une loi « Immigration » qui ne manquera pas de relancer les discours racistes et une loi « Plein emploi » visant à forcer les personnes bénéficiant du RSA à accepter les emplois les plus précaires... Rien d'apaisant dans ces perspectives. Au contraire : la logique est celle du renforcement de l'ordre contre celui du droit.

Le droit de manifester, le droit d'exprimer son désaccord avec le gouvernement (y compris en tapant sur des casseroles), le droit d'être informé, le droit d'accès aux données personnelles, et le droit à un revenu minimum sont bel et bien menacés par le gouvernement et son obsession de « maintenir l'ordre ».

C'est dans ce contexte inquiétant, et dans le sillage de l'appel lancé par les Soulèvements de la terre, que des dizaines de personnes du pays de Forcalquier ont initié un mouvement citoyen « pour une défense active et consciente de la terre et de l'eau (...) et pour anticiper la sécheresse et la désertification de nos régions ». Nous ne pouvons que soutenir l'action de ces habitants soucieux de défendre les libertés publiques et de préserver l'avenir de notre territoire ; ces objectifs démocratiques et écologiques sont au cœur du projet de Forcalquier en commun.

Les membres de la direction collégiale de l'association Forcalquier en commun

Vincent Baggioni, Gisèle Bonal, Odile Chenevez, Nathalie Cornu, Charles Dannaud, Hélène Delmas, Nicole Deriancourt, Rémi Duthoit, Régis Fratrass, Bernard Gache, Geoffroy Gonzalez, Lisa Isirdi, Danièle Klingler, Lorraine Prunet, Karim Ramrane, Gus Reynouard, Dominique Rouanet et Marie-Aube Ruault